

Changement climatique : pour un plan d'actions efficace



La COP 22 (22e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques), **tenue à Marrakech en novembre 2016**, a apporté peu d'éléments nouveaux par rapport à la COP 21 qui à Paris, en décembre 2015, **a fait apparaître pour la première fois une reconnaissance mondiale unanime de l'urgence de mesures de limitation des émissions de GES (gaz à effet de serre) et d'adaptation aux changements climatiques.**

Après avoir observé que les engagements pris par les pays signataires sont globalement insuffisants pour contenir le réchauffement climatique dans les limites fixées par la COP 21, mais qu'en revanche l'Union européenne a affiché des objectifs ambitieux qui paraissent difficiles à tenir.

Le cahier d'IESF examine les mesures mises en œuvre et prévues, en particulier en France et en Europe. Sur cette base, il propose des orientations à privilégier dans différents secteurs.

Lire le cahier

Ce cahier a été établi sous la direction de Michel Bruder, président du comité Environnement.